

Plan de zonage secteur territoire Carte 1

Grandes affectations

	Agricole dynamique
	Agricole viable
	Agricole dévitalisée
	Ilot déstructuré
	Agroforestière
	Récréative
	Villégiature
	Conservation environnementale
	Périmètre d'urbanisation

 Chaussée désignée projetée

Infrastructure de transport

 Axes nautique

récréatif et de loisir

- Centre de loisir
- Marina et rampe de mise à l'eau
- Sentier pédestre

 Centre de loisir
 Marina et rampe de mise à l'eau
 Sentier pédestre

 Milieux humides

 Zone à risque de mouvement de sol

 Marais Duclos

 Plan d'eau
 Rivière ou ruisseau
 Ruisseau intermittent
 Courbe de niveau

1:15 000 0 250 500 m

Règlement	Entrée en vigueur

2024-11-27

Directeur général